

Un revenu complémentaire en échange d'une activité mobilisante, structurante et formatrice au service des communs et de l'intérêt général

POUR L'ENCAPACITATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE AFIN DE RÉPONDRE AUX ENJEUX SOCIAUX, ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

- ✓ Pour les habitants du territoire
- ✓ Pour les personnes au bénéfice de l'aide sociale
- ✓ Pour les personnes talentueuses et les entrepreneurs sociaux créateurs de valeurs communes
- ✓ Pour les jeunes en recherche d'emploi, les étudiants, les seniors et les migrants (selon directive OCPM).

SERVICES D'INTÉRÊT COMMUN

Inclusion  
Écologie  
Hospitalité  
Sensibilisation  
Cohésion sociale  
Action de proximité  
Entraide citoyenne  
Partage de savoirs  
Urbanisme participatif  
Chantier participatif  
Potager urbain  
Aide alimentaire  
Aide aux seniors  
Maintenance  
Recyclage  
Ingénierie  
...

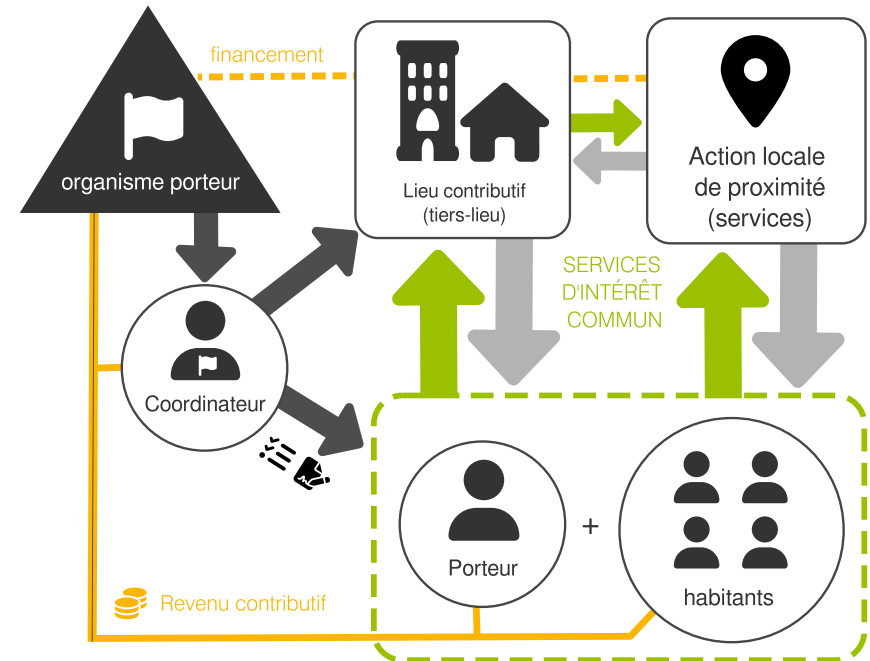
**➔ Pour des services utiles aux territoires, non-concurrentiels, qui répondent aux enjeux écologiques et sociaux**

**➔ Pour soutenir des projets et des démarches d'intérêt général au service du territoire**

**➔ Pour produire des communs informationnels et mettre en capacité les acteurs du territoire**

Obligation de partage des savoirs pour soutenir l'innovation ouverte et favoriser les démarches en intelligence collective.

Renforcer l'employabilité  
Remobiliser vers l'emploi  
Contribuer pour le territoire  
Monter en compétences  
Œuvrer collectivement  
Reprendre confiance  
Soutenir l'inclusion  
Donner du sens  
Faire société



### Micro-contrat de travail horaire à durée maximale

En concordance avec la LASLP et en conformité avec le RASLP (art. 14)  
Jusqu'à 300.- / mois, jusqu'à CHF 2'300.- / an  
À partir de CHF 28.- / heure, selon CCT en vigueur  
Avec couverture en assurance accident professionnel

### Mandat de prestation de service à mission contributive

Pour le portage de projets par des personnes expertes de leur domaine qui soutiendront les activités menées avec des personnes non-expertes.  
Sous la forme de prestations délivrées en tant qu'indépendant ou personne morale, ou par portage salariale.

### Pour des actions locales et des services de proximité qualitatifs et adaptés aux situations

Favoriser la collaboration entre des personnes expertes de leurs domaines avec des personnes non-expertes pour soutenir la formation entre pairs, découvrir des métiers et créer des vocations.

Pour préparer et amener à la micro-certification de compétences

Attribution des opportunités de revenu contributif par des principes de sociabilité et d'autodétermination démocratique des personnes qui participent aux rencontres et activités contributives pratiquées par les organismes qui appliquent le modèle.

Détermination démocratiques des activités et démarches menées sur le territoires en intelligence collective, avec les habitants, les talents et les acteurs locaux lors de journées contributives, de challenge d'idéation et d'actions de proximité.

Le revenu contributif est un modèle de rémunération au service de l'intérêt général, pour augmenter le pouvoir d'agir des acteurs du territoire et mettre en capacité les habitants. L'ensemble des concepts, des méthodes, des modèles de contrat et de manière générale de toutes les informations qui le composent forment un bien commun informationnel, libre et gratuit, porté par Open Business Foundation et placé sous le régime de la licence CC BY-SA 4.0 International.